

et de la nutrition, MM. Bensaude et Agasse-Lafont ont réuni un certain nombre de faits d'intoxication par le sous-nitrate de bismuth pris à l'intérieur. La présente étude, après avoir discuté la véritable signification de ces faits, a pour but d'attirer l'attention sur le danger, plus grand cette fois, que crée l'introduction dans le commerce du sous-nitrate de bismuth, *préparé selon la formule du nouveau Codex de 1908*, et de montrer comment il est possible de conserver à la thérapeutique des affections stomacales, ce médicament, dont tout le monde s'accorde actuellement à reconnaître les propriétés vraiment remarquables.

MM. Bensaude et Agasse-Lafont ont pu rassembler une quinzaine d'observations d'intoxication par le sous-nitrate de bismuth pris à l'intérieur.

Il faut faire remarquer tout d'abord que la totalité de ces faits, sauf deux, se rapporte à des malades qui avaient pris le sous-nitrate à des doses très élevées, dans le but de pratiquer l'examen radioscopique. Si nous ne tenons compte que des cas observés chez l'adulte, nous voyons que ces doses ont été presque toujours de 50 à 60 gram., trois fois plus fortes, par conséquent, que celles qui sont proscrites d'habitude aux gastropathes. De plus, les accidents observés sont loin d'avoir été constamment graves; la mort n'est survenue que chez deux malades atteints de sténose.

Deux fois seulement le sous-nitrate de bismuth avait été prescrit dans un but thérapeutique. Dans un premier cas (Klemperer), des accidents présentant la plus grande ressemblance avec ceux de l'intoxication mercurielle, se montrèrent chez des malades atteints d'ulcère du pylore, après l'absorption à jeun de 10 gram. du médicament; c'est là un exemple unique en son genre et qui nous paraît assez discutable. Dans un deuxième cas, les phénomènes toxiques se produisirent à deux reprises, la première fois à la suite de l'ingestion de 30 gram. d'un coup, la seconde à la suite de 3 doses quotidiennes et successives de 15 gram. de sous-nitrate. Il s'agissait d'une malade atteinte de sténose de l'intestin. Or, c'est là la plus sérieuse sinon la seule contre-indication à l'emploi du sous-nitrate de bismuth à haute dose.

On voit donc qu'il n'existe pas de cas absolument probants d'intoxication par le sous-nitrate administré dans un but thérapeutique, aux doses ordinairement utilisées de 20 à 25 gram., en tenant un compte suffisant des contre-indications.

Il est nécessaire, cependant, d'être mis en garde contre le danger, très réel cette fois, qui est né avec l'introduction, dans le